

L • S • T  
LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 401 Avril 2023



Le philosophe grec Diogène (404-323 av. J.-C.) assis dans son humble logis. Jean-Léon Gérôme, 1860, Walters Art Museum.

## Sommaire

- P.2 **ANDENNE – ECHO DES CAVES**  
Le droit de vivre en famille
- P.3 **NAMUR – NOTRE AME A NU**  
Qu'est-ce qu'elle connaît de ma vie ?
- P.4 **NAMUR – ARNAQUE AU LOGEMENT SUR INTERNET**  
Une militante raconte sa mésaventure
- P.5 **FEDERATION- « C'EST PAS HUMAIN »**  
Un outil de débat
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS : L'ALLOCATION DE LOYER ET D'ENERGIE EN REGION WALLONNE**
- P.7 **NAMUR - HORS CADRE**  
Vite, vite sauvons-nous
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE. PETITES NOUVELLES -**  
Ici et là ça bouge !

## Editorial

Pour entrer dans le printemps 2023, nous annonçons que la Vidéo qui accompagne le cahier de revendications 2022, porté collectivement avec d'autres associations<sup>1</sup>, est accessible et diffusée. Elle invite à nous mobiliser face à la déshumanisation croissante de nos sociétés. Ici et ailleurs, des populations, aux droits fondamentaux bafoués sont réprimées et réduites à survivre dans la rue et à se cacher.

On assiste au développement sans limite des outils numériques qui fragilisent un grand nombre de personnes et sèment souvent la misère. On atteint les sommets de la déshumanisation lorsque, avec quelques "clics", la technologie numérique enferme les utilisateurs dans un "prêt - à- penser et à- agir", construit et programmé de toutes pièces par des machines.

Depuis son tonneau et dans son dénuement, Diogène nous interpelle, lui qui cherchait en vain l'humain dans la cité.

Des militants de LST Hainaut

1) ATD Quart-Monde, le Centre de Médiation des Gens du Voyage et de Roms, l'ADAS, la Marche des Migrants et le front commun des SDF

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et partage ce journal avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à lire.

## ECHO DES CAVES : LE DROIT DE VIVRE EN FAMILLE

LORS DE PLUSIEURS CAVES EN 2022, NOUS AVONS PARTAGE NOS REFLEXIONS, RESENTIS ET QUESTIONNEMENTS SUR LA THEMATIQUE « LE DROIT DE VIVRE EN FAMILLE ». A L'AIDE D'ILLUSTRATIONS ET DE PHRASES, CHACUN.E EN CHOISSAIT UNE ET EXPLIQUAIT POURQUOI AVOIR CHOISI CELLE-LA.

« Il y a toujours une différence entre les enfants de riches et de pauvres. Les pauvres n'ont pas tellement les moyens. » P.

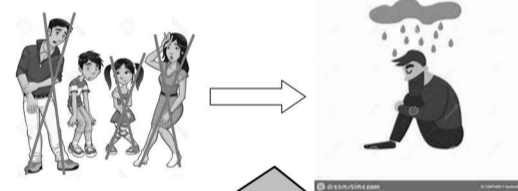
« On place les enfants parce qu'on loue une maison insalubre. Au lieu de trouver quelque chose ; on place les enfants et donc, on cherche la facilité. On s'arrange pour que les enfants soient placés. » G.

« Mon papa était orphelin de père et mère...Il avait été placé chez une tante et son frère et sa sœur en orphelinat et ils n'avaient pas de contact. La déchirure qu'il y a entre les enfants quand ils sont placés... » V.

**Au lieu de nous aider pour qu'on ait les moyens nécessaires pour bien élever nos enfants, on place nos enfants**



**Des adultes qui ont été séparés de leur famille quand ils étaient enfants sont complètement déracinés**



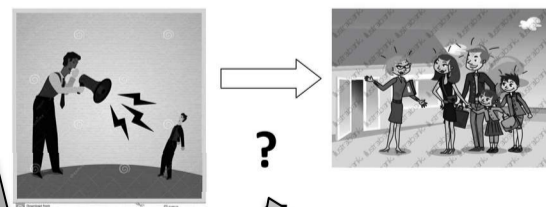
« Nous sommes les premiers dans la ligne de mire par rapport aux services sociaux qui surveillent comment les enfants vivent. Il faut un revenu décent pour un logement décent.

Les enfants ont besoin d'un bien-être au niveau logement, nourriture, vêtements... Ce n'est pas un étranger qui doit subvenir aux besoins d'un enfant, c'est les parents. » P.

« C'est libérateur, émancipateur d'apprendre, puis transmettre à nos enfants. Il n'y a pas d'école pour devenir parent. C'est dans l'amour familial qu'on peut trouver l'éducation des enfants. Ce n'est pas lorsque les familles sont éclatées ou en conflit. » P.

« Mon arrière-petite-fille a des problèmes avec le professeur....Elle s'exprime, le dit et depuis le début, on dit : « C'est une enfant difficile ». Et on dit que l'école est gratuite mais quand on voit tout ce qu'il faut acheter ! Et c'est toutes les semaines ! » M

**Il y a beaucoup de travail à faire pour arriver à ce que parents et école agissent ensemble pour les enfants**



« Quand j'étais gamin, j'avais de grosses difficultés à l'école et ça a coûté à ma mère et mon père. Je me suis retrouvé dans le spécial sans diplôme. J'allais au PMS, chez la logopède. J'avais des remédiations au niveau de l'école...En étant gamin, j'avais des problèmes de lenteur et de compréhension. J'avais peur à ce niveau-là. Je vois l'évolution que j'ai eu. » A.

« Pour ma part, j'ai toujours eu des facilités à l'école. Mais j'ai vu des élèves qui ont vécu des difficultés et on les laisse là. Je ne trouve pas ça normal. » J.

## NOTRE ÂME À NU

*JE VOUDRAIS VOUS DIRE DE CONTINUER LE COMBAT,  
DE VOUS TENIR DROIT ET FORT PARCE QU'ON NE LE FERA PAS A VOTRE PLACE.*

### ELLE M'EN PARLAIT

J'ai connu le mouvement LST au début des années 90 par ma belle-mère, qui me racontait et m'expliquait tout. Elle lisait le journal « LA MAIN DANS LA MAIN » et celui-ci faisait le tour de la famille. Les difficultés, ma belle-mère savait ce que c'était !

### FRACTURE DE VIE

Avec mon mari, on a tenu une cordonnerie, pendant 20 ans, puis il a été salarié. Après tout ça, j'ai vécu la grosse fracture de ma vie : nous avons divorcé. J'avais toujours travaillé comme aidante d'indépendant et perdre d'un coup son mari, son boulot et sa maison, ça fait beaucoup. Qui m'aurait engagé à 46 ans sans expérience, sans rien ? Personne !... Je me suis retrouvée au CPAS, et alors là, vous apprenez la vie. Pour moi, c'est monstrueux. Ils mettent votre âme à nu, ils n'ont pas de respect pour votre personnalité.

### VIE PRIVEE ?

Me dire à mon âge, « si vous allez trop souvent chez votre fille à Dinant, vous irez demander l'argent ailleurs. Si vous avez un compagnon, il peut venir le mardi et le vendredi. » Ah ? J'ai la permission ? Une jeune de 24 ans qui vous dit ça ? Où sommes-nous ? Ce passage était compliqué pour moi ! C'est comme si elle sortait l'argent de son portefeuille. Dès le départ, d'office, je me sentais telle une voleuse, une tricheuse, une menteuse. « Vous n'avez pas su gérer votre vie ! », Qu'est-ce qu'elle connaît de ma vie ? Elle était plus jeune que le dernier de mes enfants ! Mon fils m'a dit : « maman, c'est ta vie privée ». Mais la « vie privée », ils ne connaissent pas au CPAS !

J'ai eu 3 contrôles du CPAS. Lors du 1er, les assistantes sociales m'ont demandé où se trouvait mon frigo. Lorsqu'elles l'ont ouvert, c'était « la claque ». Pour le 2<sup>ème</sup> contrôle, j'avais déménagé d'un étage, elles sont revenues, très gentilles et très polies. Elles regardaient comment j'étais meublée. Elles me demandent à voir les meubles de salon. Je leur ai dit « si vous les trouvez, faites le moi savoir, je

ferai les poussières ! » J'habite un tout petit appartement, où les mettre ? Le 3<sup>ème</sup> a eu lieu quelques mois plus tard. Rien n'avait changé mais elles ont tout réécrit quand même.



Une autre fois, l'assistante sociale avait mal rempli mon dossier, il n'était pas passé au conseil. J'étais allé voir ce qui se passait, je ne savais pas payer mon loyer, mon électricité, mon gaz ni rien. Elle m'a alors proposé une avance en liquide : 20 euros ! Je fais quoi avec ça ? Et vous devez encore dire merci. Je pourrais encore vous en raconter beaucoup. Quand finiront les démarches humiliantes ? Tous les trois mois, on vérifie loyer, chauffage, internet, ils voulaient voir si je payais bien tout. J'y allais avec mes extraits de compte. On déshumanise les gens, ça peut arriver des fractures de vie, mais être traité comme une voleuse, c'est inacceptable pour moi.

### SOLIDARITE FAMILIALE ?

Après tout ça, j'ai vécu la 2<sup>ème</sup> fracture de vie. Mon petit-fils a eu de gros problèmes, je voulais l'accueillir chez moi et je n'ai pas pu... Mais bon dieu, c'est mon petit-fils ! Je dois le laisser à la porte ? Ça a vraiment été une mauvaise expérience de vie, tu n'as plus de dignité...

### LA MAIN DANS LA MAIN

J'ai toujours gardé le journal « LA MAIN DANS LA MAIN », il m'a suivi durant mes déménagements. J'étais

toujours au courant, je suivais. Et puis, Andrée est venue me l'apporter de main en main. Je l'attendais parfois avec des idées reçues, grosses comme des maisons ! On en parlait. Il y a des récits de militants, très durs, ce n'est pas possible de vivre ça. Pourtant oui, ce que j'ai vécu était un peu ça ! Je n'ai pas trouvé de mots plus justes que « mettre votre âme à nu ». Vous n'êtes plus une personne et vous n'avez pas droit au respect. C'est comme ça que je l'ai vécu, c'est ma propre expérience. Et c'est ce que je lis chez d'autres. J'ai déjà pleuré en sortant du CPAS... Jusqu'où iront-ils ?

Quand je me suis séparée, j'ai été vivre chez ma sœur pendant 3 mois. Je faisais les démarches et le CPAS voulait avoir accès aux revenus de ma sœur et de mon beau-frère, mais mon beau-frère, un homme plein de bon sens, a refusé. Ensuite, j'ai dû partir de chez ma sœur sinon je n'avais plus rien pour vivre. J'ai loué un appartement et ai dû vivre seule après cette période difficile. Déjà là, j'ai été mise en solitude. Et seule, vous êtes moins forte.

On empêche aussi cette solidarité familiale. J'ai dû m'isoler, et pour me reconstruire, j'en ai laissé des briques ! Mais heureusement, j'ai toujours pu garder des bons contacts avec mes enfants et ma famille.

### J'AI MOINS, MAIS J'AI PLUS

Et puis, est arrivé la pension, je n'ai rien eu à faire, tout était prêt. Mais directement, dès que j'ai touché cette pension à la place du RIS, on m'a retiré les avantages comme la carte santé, la carte pour aller dans un magasin social, les sacs poubelles gratuits, les taxes communales, mais au moins je suis une personne à part entière.

Ça me coûte mais je suis comme tout le monde. Je paie mes taxes, j'ai ma place maintenant dans la société et je ne suis plus déclassée. Ça me coûte mais au moins j'en suis fière. C'est terminé, ça a été une délivrance, je n'avais plus affaire au CPAS.

Je voudrais vous dire de continuer le combat, de vous tenir droit, fort, parce qu'on ne le fera pas à votre place.

Marcelle

## ARNAQUE AU LOGEMENT SUR INTERNET

*QUAND ÇA TE TOMBE DESSUS, T'AS L'IMPRESSION QUE ÇA NE TOMBE QUE SUR TOI.  
MAIS IL N'Y A PAS QUE MOI, JE VOUDRAIS QUE LES AUTRES FASSENT ATTENTION.*

### TROUVER UN APPARTEMENT

Mon ami a vu sur marketplace un appartement, très bien, très grand, 600€ de loyer et 50€ de charges. Il y avait le nom de la personne. Je la contacte pour avoir plus de renseignements. Elle me dit : « pas de problème pour visiter, lundi 18h ». J'arrive un peu avant. J'avais tellement de stress, je ne fais pas attention qu'il y avait une affiche sur la porte. J'attends, je ne sais pas l'appeler, elle ne m'avait pas donné son numéro. J'ai attendu jusque 19h30 pour rien. En rentrant je lui écris que j'ai attendu dans le froid... Elle me dit qu'elle a dû aller à l'hôpital pour son compagnon. Elle me dit demain même heure. J'ai proposé de mettre un acompte pour être sûre d'avoir l'appartement, je ne pouvais pas le laisser passer. Mon logement est vendu, et je dois partir pour le mois de juin.

### LA DECOUVERTE

Le lendemain, quand je suis arrivée là-bas je vois l'affiche, et je me rends compte que c'est une arnaque. L'appartement était loué par une agence et non par la dame. Il y avait un couple qui venait aussi, ils ont vu que c'était une arnaque. À eux, elle leur a demandé un acompte. Quand je suis rentré j'ai fait un mail à l'agence, ils m'ont dit d'aller sur facebook pour retirer l'annonce. En réalité l'appartement se loue à 990€

+ 200€ de charges. La police m'explique que des personnes prennent des comptes momentanément, dès que l'argent est dessus, ils le prennent sur leur vrai compte, ni vu ni connu. Ils m'ont dit que ça pouvait venir de partout, de n'importe qui. La banque m'a dit la même chose.

### DES SIGNES ?

J'ai eu des contacts par email, je n'aurais jamais su dire... elle parlait comme un propriétaire. Elle s'est fait passer pour quelqu'un d'autre. Pourtant je ne me laisse pas facilement embobiner, mais là elle était vraiment forte, manipulatrice, j'ai rien vu. Dans les mails, elle envoie les photos, « s'il y a un problème vous me le dites ». J'ai bien négocié mais je suis tombée dans le panneau.

Le pire, c'est qu'elle continue. Je lui ai demandé des renseignements pour un autre appartement, je n'ai jamais reçu de réponse. Mon ami a demandé des renseignements, elle lui a répondu. C'est qu'elle m'avait reconnu. Maintenant quand je vois ses annonces je les signale et je dis à ceux qui cherchent de faire attention. C'est sûrement quelqu'un qui faisait ça pour avoir de l'argent sur le dos de ceux qui cherchent, parfois désespérément.

### SE MEFIER

Quand c'est trop beau, ce n'est pas toujours une arnaque mais il faut se méfier.

Mon ami a téléphoné pour un appartement, au téléphone le propriétaire a dit « non ce n'est pas une arnaque ». Maintenant, je me méfie des privés, juste dire « non ce n'est pas une arnaque », ça ne suffit pas, tout le monde peut le dire. Il faut se méfier.

### QUE FAIRE ?

Il y a des gens qui prennent les photos des agences, font l'annonce eux-mêmes et changent le prix. Il faudrait prévenir les agences et que personne ne sache prendre leurs photos, que les photos soient protégées. S'ils ne font pas ça, certains en profiteront pour arnaquer.

Que celui qui cherche un appartement aille visiter avec quelqu'un de confiance pour vérifier, ne pas y aller seul. Qu'il se renseigne avant et qu'il se méfie de tout ce qu'il voit, surtout sur internet. Quand on voit une annonce quelle qu'elle soit (sur Immoweb, Facebook...), il faut faire attention. Les arnaqueurs croient qu'on ne connaît rien et ils en profitent. Et surtout, ne jamais payer un acompte ou envoyer de l'argent sans être sûr (pour quoi que ce soit).

Céline

**ATTENTION,  
ARNAQUE !**

**A LOUER**

## « C'EST PAS HUMAIN ! »

*EN CE MOIS DE MARS, NOUS AVONS PUBLIE UNE VIDEO LIEE A NOTRE CAHIER DE REVENDICATIONS QUI ILLUSTRERAIT, POUR NOUS, LA DESHUMANISATION DE NOS SOCIETES VIS-A-VIS DES POPULATIONS LES PLUS OPPRIMEES A TRAVERS CINQ THEMES QUI S'AJOUTENT AUX INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES QUI NE CESSENT D'AUGMENTER.*

Pour nous, ces cinq thématiques constituent des enjeux majeurs à identifier pour envisager des « transitions qui ne laissent personne de côté ». Entre autres, le droit de vivre en famille, la numérisation, le statut de cohabitant, le recul des protections sociales, et les étiquettes qui nous collent à la peau.

LST n'était pas seul dans cette démarche d'analyse et de témoignages. Nous nous sommes rassemblés avec quelques associations : ATD quart monde, le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms, l'ADAS, la Marche des migrants et le front commun des SDF.

Cette initiative naît, au printemps 2021, de l'indignation de militant-e-s du mouvement LST concernant le silence et le mépris du gouvernement, par rapport à la grève de la faim de migrants cherchant à se faire régulariser dans des délais et des conditions qui respectent les engagements de la Belgique dans le cadre de divers traités internationaux. La Belgique fait l'objet de nombreuses condamnations par la cour européenne des droits de l'Homme et d'autres institutions.

### TEMOIGNER DANS LE RESPECT, SUR UN TEMPS LONG, ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

Si aujourd'hui les outils audio-visuels sont d'utilité courante, la communication est un enjeu de taille pour les classes dites populaires, en particuliers pour les populations les plus opprimées. D'abord pour la maîtrise technique de ces outils. La lutte contre la fracture numérique qui se manifeste de plus en plus dans tous les secteurs de la vie ne concerne pas que les populations les plus pauvres, mais nous savons que cette réalité les impacte fortement.

### OSER PRENDRE LA PAROLE SUR SES CONDITIONS DE VIE CONSTITUE UN RISQUE

Les plus pauvres sont conscients que toutes interventions publiques constituent un danger et exposent à des "retours de flamme". Des situations rencontrées dans l'augmentation du mépris au sein de leurs entourages, dans le risque de répressions accentuées, de se voir particulièrement ciblés, par divers organismes de contrôles ou autres. Oser prendre la parole constitue une preuve indéniable de courage. Les risques sont grands quand on constate que, dans notre société, notre état, les gouvernements, mettent des êtres humains en positions

d'illégalités forcées, et qu'ensuite, ils n'hésitent pas à réprimer. Ces constats, nous pouvons les faire au niveau de la manière dont on traite les populations les plus opprimées, les plus fragilisées. On peut aussi constater que si ces populations fragilisées détiennent une position particulière par rapport à des enjeux économiques ou politiquement stratégiques, elles bénéficient généralement de soutiens différents.

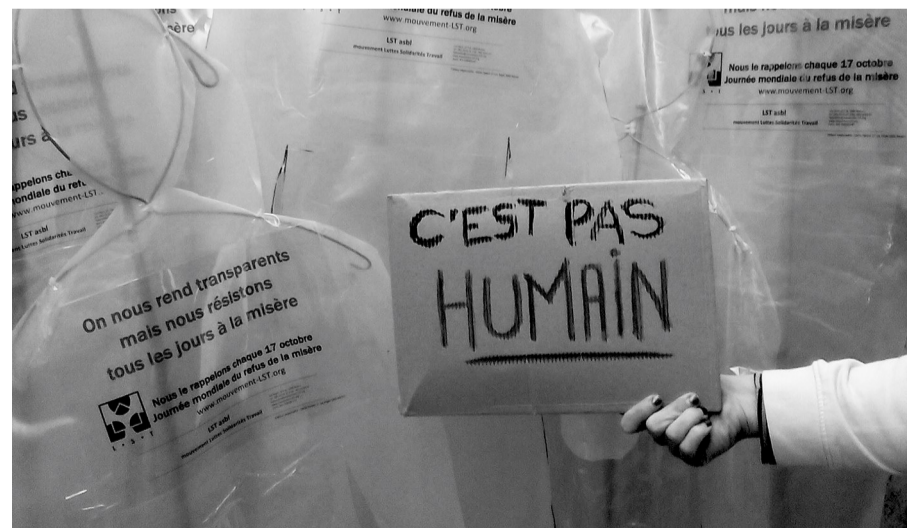
C'est sur base de ces réalités que nous avons construit des enregistrements sonores et vidéos dont certains seront rassemblés dans une vidéo que nous voulons diffuser. Des rencontres avec des heures de captations, de sélection, d'évaluation des risques et du message que nous voulons faire passer. De nombreuses versions intermédiaires visionnées collectivement et débattues dans nos associations.

### UNE OUVERTURE A NOUS REJOINDRE ET A DEBATTRE

Bien sûr cette vidéo est loin d'être exhaustive. Ces divers témoignages sont des exemples et chacun d'eux, portent une analyse exprimant des réalités qui sont vécues par tant d'autres personnes et familles. Et pour celles et ceux qui vivent ces situations, cela peut paraître édulcoré. C'est pour cela que nous tenons à en faire un outil de débats et d'invitations à nous rejoindre, pour continuer à dire avec force que ces histoires ne font que se répéter dans l'espace et dans le temps, et que cela doit changer.

Cette vidéo invite à lire ce cahier de revendications qui est accessible sur notre site ou en version papier sur demande.

Luc et Martin



#### Les liens utiles

[https://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17\\_LST\\_Fede\\_JMRM\\_CahierRevendicationsDeshumanisation\\_Temoignage\\_parlement.pdf](https://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17_LST_Fede_JMRM_CahierRevendicationsDeshumanisation_Temoignage_parlement.pdf)  
<https://www.youtube.com/watch?v=5URxol5wVhU>

## **L'ALLOCATION DE LOYER ET D'ÉNERGIE EN RÉGION WALLONNE**

*EN REGION WALLONNE, LES CANDIDATS AU LOGEMENT SOCIAL QUI,  
EN ATTENDANT DE SE VOIR ATTRIBUER UN LOGEMENT SOCIAL, LOUENT UN LOGEMENT DANS LE PRIVE,  
PEUVENT BENEFICIER D'UNE ALLOCATION PAYEE PAR LA REGION WALLONNE.*

Cette « allocation de loyer et d'énergie » est instaurée par un Arrêté du Gouvernement wallon du 10 mars 2023, qui sera publié au Moniteur en avril 2023, mais qui rentrera en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

### **QUELLES EN SONT LES CONDITIONS ?**

Pour avoir droit à l'allocation de loyer et d'énergie, il faut être locataire et occuper effectivement un logement en Wallonie (sauf la Région de langue germanophone).

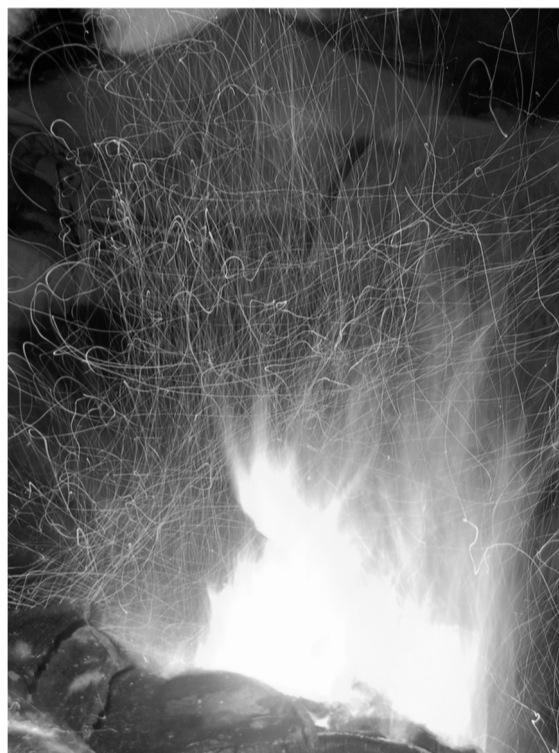
Il faut également être régulièrement inscrit comme candidat sur la liste d'attente d'une société de logement social, depuis au moins 1,5 an (18 mois).

Il faut enfin que les revenus de l'année de référence (2 ans en arrière) n'aient pas dépassé 15.500 €/an pour un isolé, et 21.200 €/an pour un ménage (augmenté de 2.900 € par enfant ou par personne handicapée à charge). Les revenus sont ceux qui figurent sur l'avertissement extrait de rôle (document reçu chaque année des Contributions pour les impôts).

Le bénéficiaire doit s'engager à ne pas donner en sous-location en tout ou en partie son logement, à ne pas être propriétaire, à accepter que le SPW Logement recherche les renseignements nécessaires à l'examen de la demande auprès des autorités compétentes.

Il s'engage également à communiquer par écrit à l'Administration du SPW : tout déménagement dans les 3 mois de la prise en location d'un nouveau logement, toute modification de la composition de ménage dans le mois, l'arrêt du contrat de bail dans le mois qui suit la fin de la prise en location.

Le bénéficiaire ne peut cumuler l'allocation d'attente logement avec les ADeL (allocation de loyer). Par contre elle peut être cumulée avec l'allocation de loyer octroyée par une A.I.S. ou par une association de promotion du logement (il existe 36 APL en Wallonie, agréées par la Région wallonne et chapeautées par le Fonds du logement), sans que le montant cumulé ne dépasse le plafond de 225 €/mois par ménage.



### **COMMENT SE DEROULE LA PROCEDURE ?**

Les nouveaux candidats à un logement social reçoivent de la société de logement le formulaire de demande et sa notice explicative avec le formulaire de candidature. Il faut compléter, signer et adresser le formulaire à la société de logement auprès de laquelle on s'inscrit comme candidat.

Les candidats locataires déjà inscrits sur la liste d'attente avant le 1er janvier 2023 reçoivent de la société de logements social auprès de laquelle ils sont inscrits le formulaire de demande pour obtenir l'allocation. Il faut compléter, signer et adresser le formulaire à la société de logement

auprès de laquelle on est inscrit comme candidat.

Le SPW envoie la décision d'octroi et l'allocation est payée au plus tard dans les 3 mois de cette décision, et couvre chaque mois qui dépasse les 18 premiers mois d'attente.

En cas de refus ou de retrait de l'allocation, un recours est possible dans un délai d'un mois à dater de la notification de la décision, à envoyer par recommandé à l'adresse suivante : SPW Logement – Direction du Logement privé, de l'Information et du Contrôle, Service Recours – Rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes, ou par courriel à l'adresse [recours.log.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:recours.log.dgo4@spw.wallonie.be)

L'Administration statue dans les trois mois de la réception du recours. À défaut de réponse de l'Administration endéans les trois mois, le recours est accepté.

### **QUEL MONTANT ?**

L'aide mensuelle est fixée à 125 € par mois. Ce montant est majoré de 20 € par enfant à charge (pour lequel on reçoit les allocations familiales), avec un maximum de 185 € par mois. Ce montant sera applicable pour les années 2023 et 2024. Il sera revu pour les années suivantes.

L'allocation s'arrête lorsque le ménage emménage dans un logement social, ou dès qu'il ne remplit plus toutes les conditions d'octroi (il déménage en dehors de la Région wallonne, il devient propriétaire, il perçoit les ADeL, il perçoit désormais des revenus supérieurs au plafond prévu).

Renseignons-nous auprès de la société de logement social où on est candidat !

Philippe Versailles

Hors cadre  
Namur

## VITE, VITE SAUVONS NOUS...

*PHILIPPE, LE CONTEUR DE L'HEURE DU CONTE, NOUS A RACONTE UNE HISTOIRE D'INONDATION.  
LA MEUSE DEBORDE ET EMPORTE TOUT CE QU'ELLE TROUVE SUR SON PASSAGE.  
VITE, VITE IL FAUT QUITTER NOS MAISONS !*

**Et si cela nous arrivait à nous !  
Qu'est-ce qu'on emporterait dans notre valise ?**

**C'est la question que nous avons posée  
aux enfants lors de l'heure du conte :**

Shannon emporte son GSM pour rester en contact avec sa famille et ses amis.  
Ismail emporte son tapis de prière.  
Rosalie prend un livre bien sûr et puis son chien.  
Hanaé prend des photos de sa famille.  
Cyndel prend une trousse de secours et aussi des photos de famille.

Kesso met dans sa valise son pyjama et une photo de la mosquée.

Elea n'oublie pas un flacon de parfum.

Madeleine emporte un calendrier.

Kadija prend des vêtements et son tapis de prière.

Gabriel prend son lit.

Ali et William prennent leur nounours.

Mais par-dessus tout, ce qu'ils auraient tous voulu mettre dans leur valise c'est leur petit frère, leur petite sœur, ou toute la famille entière.



## Ça se passe

### DISCRIMINATION MANIFESTE DANS UN SERVICE PUBLIC...

#### Exigeons la suppression de ce projet !

"Les accompagnateurs de train sont inquiets pour l'avenir. À partir du premier mai, la SNCB n'autorisera plus les paiements en liquide dans les trains." "Ce mardi matin, ils étaient mobilisés en gare de Namur, tracts et trompette à la main, pour sensibiliser les voyageurs." Site RTBf Le 22-03-23

**Le mouvement -Luttes Solidarités Travail- soutient la revendication des accompagnateurs de train et exige le retrait de cette décision.**

Avec de telles mesures,

- les réalités de pauvreté de certaines populations sont criminalisées et lourdement pénalisées.

-cette réglementation ajoutera une mesure discriminatoire supplémentaire, directement réprimée, à toutes celles qui sont déjà actives à travers l'automatisation et la numérisation de nombreux services et démarches nécessaires à la vie courante.

"À cette date, il ne sera plus possible de payer en cash son billet à bord des rames et les voyageurs devront utiliser un moyen de paiement électronique. La mesure est jugée discriminatoire et dangereuse par les accompagnateurs. Ils espèrent son annulation ..." Site RTBf le 22-03-23

**Consultez notre cahier de revendications et la vidéo qui l'accompagne : "C'EST PAS HUMAIN !"**

[https://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17\\_LST\\_Fede\\_JMRM\\_CahierRevendicationsDeshumanisation\\_Temoignage\\_parlement.pdf](https://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17_LST_Fede_JMRM_CahierRevendicationsDeshumanisation_Temoignage_parlement.pdf)  
<https://www.youtube.com/watch?v=5URxol5wVhU>



## Petites nouvelles

### DECES

Le 9 mars 2023, Germain Dufour est décédé. Germain, prêtre-ouvrier a lutté pendant des années avec les plus pauvres pour plus de dignité. A sa famille, a ses amis, le mouvement LST s'associe à leur peine.

## « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro  
**D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut** : Alice, Andrée, Aurore, Carol, Céline, Cécile, Delphine, Dominique, Emile, Florent, Francine, Isabelle, Laeticia, Luc, Marion, Marcelle, Martin, Patricia, Philippe, Sabine, Sandra, Tiago et les enfants de la bibliothèque de rue

### NOS ADRESSES DE CONTACT

#### A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
 andenne@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

#### EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl  
 Tél. : 0486/33 36 17  
 Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
 ciney-marche@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

#### PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut  
 Tél. : - 0486/33 43 59  
 hainaut@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
 Sur Tubize  
 C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
 tubize@mouvement-lst.org

#### A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12  
 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
 namur@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
 federation@mouvement-lst.org



#### ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an  
 Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
 De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
 27 rue Pépin – 5000 Namur

#### DONS

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

#### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



#### IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)